Machefer, où il reçut les soins de deux docteurs. Il a le bassin fracturé et porte de nombreuses contusions sur tout le corps. Il a été conduit à l'Hôpital Saint-Sauveur.

L'infortuné devait se marier dans huit jours.

SAVON MAKOKO Parfum suave et tenace
Victor VAISSIER

# ROUBAIX

## LE JUBILÉ DE M. GALLET

### *directeur de l'école libre Saint-Louis*

Hier lundi, ont eu lieu les fêtes organisées en l'honneur de M. Gallet, directeur de l'école Saint-Louis, rue Descartes, qui, nous l'avons dit, est à la tête de cet important établissement scolaire depuis vingt-cinq ans.

A onze heures, une messe solennelle a été célébrée en l'église Saint-Sépulcre, que l'assistance, tenant à montrer son estime, sa sympathie et sa reconnaissance envers le digne jubilaire, emplissait complètement.

Dans le chœur avaient pris place : MM. le chanoine Debacker, curé de la paroisse, entouré de ses vicaires ; les abbés Bernot, directeur des Ecoles libres du diocèse ; Desplanque, directeur des Ecoles libres pour Roubaix ; plusieurs ecclésiastiques, anciens élèves du jubilaire ; M. Gallet, entouré de sa famille ; les membres du Conseil paroissial.

Le célébrant, le diacre et le sous-diacre étaient trois anciens élèves de M. Gallet : MM. Lefortrie, professeur à Valenciennes ; Dumortier, professeur au Collège Saint-Joseph à Lille ; Vanbeversluys, professeur à Saint-Amand.

A l'Evangile, M. l'abbé Bossut, vicaire à Bondues, ancien élève également de M. Gallet, a prononcé une belle allocution dans laquelle il a parlé du rôle tout fait de dévouement et d'abnégation, de l'Institution catholique, montrant à quel degré de perfection le jubilaire a pratiqué ces vertus.

Cette allocution a produit une profonde impression sur le nombreux auditoire dans lequel on remarquait les enfants de l'école Saint-Louis et de l'école de filles de la rue d'Inkermann.

Après la messe, un banquet de cent couverts a été offert à M. Gallet dans la grande salle de l'Institut Populaire. A la table d'honneur, autour de M. Gallet, on remarquait toutes les personnalités que nous avons citées plus haut, et les directeurs des diverses écoles libres de la Ville.

L'heure des toasts arrivée, M. l'abbé Bernot a pris le premier la parole pour féliciter et remercier M. Gallet et a annoncé, aux appaudissements des convives, que Mgr Delamaire avait obtenu du Souverain Pontife, pour le héros de cette fête, la distinction « Pro Ecclesiâ et Pontifice ».

Au milieu des acclamations, M. le chanoine Debacker a alors remis sa décoration à M. Gallet.

Celui-ci, très ému, a remercié en termes excellents, disant combien le touchaient les manifestations dont il était l'objet, et combien l'honorait la distinction que le Saint-Siège venait de lui accorder.

Des toasts ont encore été portés par M. Vandebeuque, président des Anciens Elèves de l'Ecole Saint-Louis : M. l'abbé Desplanque, au nom des instituteurs libres de Roubaix, et M. Membré, président de la Mutuelle des Instituteurs libres du Nord.

Cette fête de l'amitié et de la reconnaissance restera longtemps dans le souvenir de tous ceux qui ont pu y assister.

A toutes les félicitations qu'a reçues hier M. Gallet, nous joignons, une fois de plus, les nôtres.

## Noces d'or

Le quartier de la Planche-Trouée était en liesse hier ; il fêtait les noces d'or de deux de ses habitants, les époux Vangoethem-Vermeiren, qui habitent la cour Léopold-Florin, rue de la Planche-Trouée.

Partout avaient été tressées des guirlandes de papier multicolore qui ornaient chaque demeure. La cour Léopold-Florin, surtout, disparaissait sous une ornementation de feuillage, de fleurs, de guirlandes et de drapeaux.

M. François Vangoethem, âgé de 75 ans, et sa femme, Mme Marie-Thérèse Vermeiren, 72 ans, tous deux belges d'origine, avaient, comme lors de leur mariage, tenu à s'approcher des sacrements à l'occasion de la célébration de ces noces d'or.

Samedi, ils s'étaient confessés, avaient pieusement communié et avaient assisté à la messe.

Hier, à onze heures, entourés de leurs trente enfants et petits-enfants, ils ont été conduits triomphalement à l'église Sainte-Elisabeth, où, au milieu d'une très nombreuse assistance, ils ont entendu la messe dite à leur intention par M. l'abbé Roland, vicaire.

M. l'abbé Coquériaux, doyen, a prononcé une charmante allocution pour féliciter les jubilaires et leur souhaiter une longue vie encore dans la pratique des vertus qui avaient toujours fait leur bonheur.

Après la messe, M. et Mme Vangoethem-Vermeiren ont fait une promenade en voiture dans les rues du quartier ; le cortège était précédé d'une brillante troupe de musiciens.

Les jubilaires n'ont cessé d'être acclamés sur leur chemin.

Puis ils ont regagné la cour Léopold-Florin, où a eu lieu un gai repas familial entre eux.

# Les fêtes du Cul-de-Four ET DU PILE

Les quartiers du Cul-de-Four d'une part, de la Gare du Pile, du Sartel et des Trois-Ponts d'autre part, ont été favorisés d'un temps splendide pour les fêtes que d'actifs comités y avaient organisées.

Aussi, ces fêtes ont-elles eu un succès qu'il serait difficile de dépasser et qui constitue le meilleur argument en faveur des réjouissances populaires que l'on a décidé de faire revivre annuellement dans les diverses parties de la ville.

Partout, dans les quartiers en fête, la population avait pavoisé et décoré à l'envi. Aussi les rues présentaient-elles un aspect des plus riants.

Les promeneurs ont afflué en masse et une très grande animation n'a cessé de régner pendant les deux journées de dimanche et de lundi.

Au Cul-de-Four, les deux numéros du programme constituant les véritables clous des fêtes ont été, dimanche, la Fête du Soleil, tout à fait de circonstance, et le concours de ballets donné rue de Flandre.

Le cortège du Roi Soleil fut merveilleux par la splendeur de ses chars, la magie de nuances des costumes et l'importance des groupes qu'il comportait. Le Comité qui avait entrepris cette lourde tâche, l'a menée à bien d'une façon parfaite et il doit en être grandement félicité.

Quant au concours de ballets de poses plastiques et de tableaux militaires, ce fut une [illegible]

les yeux émerveillés des spectateurs jusqu'à onze heures et demie du soir.

La population se souviendra longtemps de la perfection avec laquelle manœuvrèrent les gymnastes de la « Jeanne d'Arc », de la Saint-Paul, de la Française, de l'Avant-Garde, des Patriotes, de la Vaillante, et du beau spectacle qu'ils lui permirent d'admirer durant plusieurs heures.

***

Au Pile le succès a été également très grand. Le cortège de l'après-midi s'est déroulé entre deux haies entièrement compactes de spectateurs ravis qui occupaient les trottoirs sur tout le parcours. Il comprenait : Des gendarmes à cheval, la Fanfare du Nord-Touriste, la Ligue Vélocipédique du Nord, la Fanfare Cycliste, diverses sociétés cyclistes, la Concordia Harmonie, la Fanfare des Trompettes, les sociétés de gymnastique Les Intrépides et L'Abeille, la Philharmonie du Crétinier et le char aumônière de la Bouchée de Pain.

La course cycliste Roubaix-Lens a été également très réussie et, comme au Cul-de-Four, c'est au milieu d'une animation intense que se sont succédé les nombreux numéros secondaires inscrits au programme des fêtes : concerts, jeux, etc.

Par suite d'une circonstance imprévue, le ballon Casablanca n'a pu opérer son ascension dimanche. Cette fête aérostatique aura lieu le 6 juin.

La journée de lundi, dont nous avons, pour les deux quartiers, donné un programme détaillé, a été une digne continuation des réjouissances de la veille. Comme dimanche, d'ailleurs, le soleil n'a cessé de briller de son plus vif éclat.

Encore une fois, les comités de ces fêtes méritent les meilleurs éloges pour la façon dont ils se sont acquittés de leur grande et lourde tâche.

**Paroisse Sainte-Elisabeth.** — Hier matin, à 9 heures 1/2, ont eu lieu, en l'église Ste-Elisabeth, les funérailles du jeune Liévin Papillon, élève de l'Institution Notre-Dame des Victoires, dont la mort brusque et imprévue avait causé une très vive émotion parmi ses maîtres et ses condisciples et les amis de sa famille.

Aux funérailles assistaient une importante délégation d'élèves de l'Institution Notre-Dame des Victoires conduite par M. l'abbé Dutoit, supérieur.

La mort de Liévin Papillon causera un grande vide au collège où sa conduite exemplaire, son esprit de travail et de piété étaient très remarqués.

**N'oubliez pas le mois du Sacré-Cœur.** — Grand choix de volumes pour le célébrer, depuis 5 centimes. — A la LECTURE POPULAIRE, 28, Grande-Rue.

**A vos poches.** — Les rôles relatifs à la taxe des biens de mainmorte et des frais de Bourse et de Chambre de Commerce sont déposés chez MM. les Percepteurs et mis en recouvrement dès maintenant.

**Une arrestation pour vol.** — Le service de la sûreté a arrêté, hier matin, Grande-Rue, Pierre Dewinne, 25 ans, homme de peine, recherché en vertu d'un mandat d'arrêt de M. Boulesteix, juge d'instruction à Lille. Dewinne est inculpé de vol, violences et voies de fait.

**Abonnement à la lecture musicale. Toutes les nouveautés y paraissent chez Marcelli, 10, rue du Bois, Roubaix. Téléphone 2065.**

**Ce que l'on trouve.** — M. Louis Cholle, 31 ans, concierge chez M. Olivier, rue de Constantine a trouvé un porte-monnaie contenant une certaine somme.

**Halle Flipo.** Meilleur marché que partout.

### ETAT-CIVIL DE ROUBAIX

1res Communions Boites Dragées Chocolats 5, rue du Priez, Lille

Du 30 mai

Naissances. — Alfred Bonte, avenue Julien-Lagache. — Madeleine Lernou, rue de France, cour Gosman, 18. — Fortuné Lepoutre, rue de Beaurewaert, 44.

Décès. — Jules Carrette, 57 ans, sans prof., rue de Lannoy, 291.

Du 31 mai 1909

Naissances. — Henri Debodenance, rue de la Perche, sentier de la Brasserie, 78. — Henri Bauduin, rue de l'Alma, 105. — Marguerite Florin, rue d'Ypres, maisons Lepers. — Juliette Minet, rue Bancourt, 7. — André Seigneur, rue Lafontaine, maisons Decrane, 3. — Antoinette Hocmert, rue Thècle, 3.

Décès. — Robert Meuris, 13 ans, coursier, avenue Julien-Lagache. — Delphine Monnier, 77 ans, sans prof., rue de Blanchemaille.

## WATTRELOS

**La cérémonie de la première communion** a eu lieu à St-Maclou le lundi 31 mai. 153 garçons et 135 filles avaient été admis. M. l'abbé Bannet, doyen, a adressé aux enfants de tous chantres allocutions avant et après la communion; M. l'abbé Dupont, vicaire, au sermon des vêpres a donné aux parents et aux enfants de sages conseils pour la persévérance.

Les actes avant la communion ont été récités par Marcel Depraetère, Albert et Noël Clarisse, de l'école St-Joseph et Georges Nérinck de l'école St-Louis.

Les actes après la communion ont été récités par les huit premières filles de l'école du couvent.

Aux vêpres, la rénovation des vœux du baptême a été faite par Sylvain Leman et la consécration à la Sainte-Vierge par Zélia Bauscart.

— Aujourd'hui mardi, à 10 h., confirmation.

**Obit.** — Lundi matin, la Jeunesse Catholique a fait célébrer un obit pour les membres actifs et défunts de la Société. Tous les adhérents de la ligue assistaient à cette messe ainsi que bien des familles qui portent intérêt aux œuvres de jeunes gens de la paroisse. La plupart des membres du Cercle St-Joseph étaient présents voulant donner à leurs jeunes amis une marque de leur sympathie.

**Funérailles.** — Lundi, à 10 h. 1/2, ont eu lieu les funérailles de Mlle Adèle Mulliez, décédée rue Nain, chez son beau-frère, M. Morillon.

**Accident.** — Lundi matin, une voiture de déménagement qui se rendait de Roubaix à Leers en passant par Wattrelos, a dû rester en panne pendant plusieurs heures. Par suite des tranchées qui, en ce moment, sont faites rue de Leers pour l'aménagement du gaz, la voiture dut passer sur le bord du trottoir; mal en prit au conducteur. L'aqueduc qui vient d'être fait près de la caserne des douanes, s'est rompu et l'une des roues de la voiture est tombée dans l'aqueduc. Très heureusement en ce lundi de la Pentecôte, il n'a pas manqué de personnes pour donner des avis et des coups de main.

## CROIX

**Premières Communions.** — Dans les deux paroisses ont eu lieu, le jour de la Pentecôte, les belles cérémonies des premières communions. Les églises étaient bondées de fidèles qui suivirent avec recueillement et piété les différents exercices de la journée.

Lundi matin, à huit heures, Mgr Christiaens, évêque de Colophon, a donné la Confirmation aux enfants de la paroisse Saint-Pierre et du Capreau.

A Saint-Martin, 37 garcons et 47 filles, à Saint-Pierre, 71 garcons et 77 filles se sont approchés pour la première fois de la Sainte Table.

A dix heures, la même cérémonie eut lieu à Saint-Martin, où étaient réunis les enfants de la paroisse de Saint-Nicolas (Wasquehal) et de Flers-Breucq.

**Carnaval d'Eté.** — Le temps a favorisé le Carvanval d'Eté organisé par les commerçants sous les auspices de la Municipalité. Mais le Carnaval d'Eté n'était pas assez éloigné de l'arrêté municipal pris contre les Alpins, aussi les drapeaux étaient plus que clairsemés dans tous les quartiers ; telle rue où le dimanche 23 nous avions compté 60 à 70 drapeaux, était dimanche presque vierge de toute décoration et partout, à part aux maisons de commerçants, l'oriflamme tricolore ne flottait pas aux fenêtres. Cette abstention a [illegible]

fort remarquée par les nombreux étrangers venus à Croix.

Cependant certaines personnes responsables des mesures sécuires qui ont marqué la fête de Alpins étaient, samedi soir et dimanche matin, très inquiets sur la réussite du cortège carnavalesque ; on ne parlait de rien moins que de contre-manifestations préparées dans le quartier Saint-Pierre et la... frousse aidant, le bruit s'était répandu que toute une brigade de gendarmerie était campée dans la gare de Croix... en position d'attente. Faut-il dire que pas un agent de police, que pas un gendarme au zèle desquels il avait fallu faire appel pour troubler le cortège des gymnastes, n'a dû intervenir dimanche pour empêcher toute contre-manifestation. Les catholiques, Messieurs les sectaires, sont trop soucieux de la liberté des autres, pour s'opposer même à ce qui leur déplaît. Les agents n'ont pas entendu un seul cri... séditieux... Ils ont pu toutefois recueillir les appréciations et les commentaires de la foule qui — juge implacable — faisait un parallèle sévère entre les journées du 23 et du 30 juin.

Après ces quelques lignes nécessaires passons à la fête. Près de soixante adhésions étaient parvenues au Comité ; aucune défection ne s'est produite. De deux heures et demie à six heures les concurrents ont défilé devant les tribunes des jurys et les contrôles installés un peu partout sur le parcours de 12 kilomètres imposé.

A sept heures et demie, tous les concurrents se réunissaient rue de l'Amiral-Courbet pour former un cortège ininterrompu qui vint se disloquer en face de la Mairie.

Un dernier mot : de nombreuses personnes nous ont prié de nous faire l'écho de leurs légitimes protestations contre l'exhibition de deux groupes indécents que nous n'avons pas à signaler autrement, et qui ont soulevé la désapprobation, même le dégoût — et pour dire plus — qui avaient été refusés en 1908, au carnaval de Roubaix.

**La journée du lundi.** — Dans l'après-midi un cortège comprenant environ 30 numéros, a parcouru les rues des différents quartiers et a abouti vers six heures, Grande-Rue, près de l'église, où a eu lieu la dislocation. Les primes ont été distribuées dans la soirée.

**La Kermesse.** — Sous le beau soleil qui nous réchauffait dimanche et lundi, notre ducasse annuelle de la Pentecôte a réussi à merveille. Les promeneurs amenés par le Carnaval d'Été n'ont pas résisté au plaisir de faire un tour de foire à la grande satisfaction des forains qui depuis longtemps n'avaient vu pareille affluence envahir leurs établissements.

**M. Bertin, conseiller municipal,** nous prie de dire qu'il ne se trouvait pas, le jour de la fête des Alpins, sur le parcours du cortège, et que par conséquent il n'a pu siffler les gymnastes.

M. Bertin nous a déclaré être trop respectueux de la liberté de la rue pour commettre cet acte inexcusable.

**Accident de travail.** — Un ouvrier plafonneur, Alfred Allard, rue de Tourcoing, au service de MM. Delfourt frères, s'est blessé à la jambe droite. 10 jours de repos. Docteur Barroyer.

**Vol d'un banc.** — Dimanche soir, un banc placé sur la terrasse du Café « A l'Harmonie » a été enlevé par des individus. Banc et voleurs n'ont pu être découverts.

## WASQUEHAL

**Au Patronage.** — Jeanne d'Arc y fut splendidement fêtée. L'assistance, très nombreuse, ne ménagea pas ses félicitations aux jeunes gens qui avaient prodigué avec beaucoup de goût festons, guirlandes, lanternes de toutes couleurs et de toutes formes. Jeanne d'Arc se dressait sur un autel élevé en plein air et du plus bel effet.

On parla de Jeanne d'Arc. Sa vie fut racontée par un membre du Patronage et ses vertus furent célébrées par l'un des dévoués directeurs.

La fête se termina par une cantate en l'honneur de la Bienheureuse, et l'on se sépara ravi du féerique spectacle que produisait l'illumination de la cour, au milieu de laquelle la statue de l'héroïne étincelait de mille feux.

# TOURCOING

## Les fêtes jubilaires du Cercle Notre-Dame

Les fêtes jubilaires du Cercle Notre-Dame se sont ouvertes dimanche matin. La plupart des sociétaires s'étaient préparés à les célébrer chrétiennement en assistant à une retraite prêchée par M. l'abbé Loiselet et que termina une édifiante communion en l'église Notre-Dame.

### LA FOIRE AUX PLAISIRS

Les organisateurs de la foire aux plaisirs ont déployé beaucoup d'ingéniosité en même temps qu'un réel dévouement pour en assurer la réussite. Ils ne pensaient pas toutefois atteindre au succès qui a couronné leurs efforts. On sait ce qu'est une foire ; celle du Cercle Notre-Dame présentait, en plus de ce qu'on trouve dans ces fêtes populaires, les frais ombrages de vigoureux marronniers, ce qui était très agréable. Les vendeurs, les vendeuses ont multiplié leurs instances auprès du public : il s'agissait de faire une bonne œuvre. A onze heures, rompus de fatigue mais le cœur content quand le dernier des milliers de visiteurs est parti et que les lampes électriques dont la féerique illumination a agrémenté la soirée sont éteintes ils regagnent leur domicile. Le lundi ce sera à recommencer et mardi il faudra exécuter un tour de force. Braves gens !

Il faut donner une mention toute spéciale au kiosque de la Bonne-Presse. Le drapeau des Chevaliers de la Croix flotte à sa devanture et lui sert d'enseigne. Avec nos vaillants chevaliers, la Ligue Patriotique des Françaises collabore. On y a l'œil exercé à découvrir le client qu'on se garde d'importuner mais qui se trouve retenu par l'amabilité des vendeurs et vendeuses et qui a le mérite d'avoir mis la main à la poche de la meilleure grâce du monde.

Nous avons aussi remarqué que certains clients, pris d'un bon mouvement, attraipaient de ci de là des amis et les conduisaient devant le kiosque. C'est admirable le dévouement pour la bonne presse qui se manifeste en toute occasion. Ne fallait-il pas le signaler comme un signe des temps qui arrivent ?

### LA MESSE D'ACTIONS DE GRACES

La messe d'actions de grâces du jubilé a été dite lundi, à dix heures, à Notre-Dame. Les quatre cents sociétaires du Cercle, précédés de la Fanfare « Les Amis-Réunis », se sont rendus à l'église en cortège par la rue de la Latte, la place du Calvaire, les rues des Poutrains et Nationale.

Ils ont pris place dans la grande nef et leur bannière vieille de 25 ans a été placée dans le chœur.

Le Saint Sacrifice a été célébré par M. le chanoine Christory, ancien directeur du Cercle assisté de MM. les abbés William Taquet, directeur actuel, et Gaétan Taquet, frère du précédent, professeur à l'Institution Saint-Joseph à Lille.

La Chorale de Notre-Dame, dirigée par M. J.-B. Wibaut, a interprété une messe de Gounod. La Fanfare « Les Amis-Réunis » a joué deux morceaux : Nuit de Florence, de X.... et Rêverie, de Schuman.

Après l'Evangile, M. le pro-doyen Gruson a prononcé une allocution de circonstance. Ce qui a fait la prospérité du Cercle, a-t-il dit en substance, c'est l'union de ses membres. Par l'union, depuis vingt-cinq ans, les sociétaires ont préservé leur foi chrétienne. Mais ils ont réalisé à côté de cette œuvre défensive une vertu sublime parce qu'elle caractérise l'offensive catholique : l'apostolat.

A l'issue de la messe les membres du Cercle sont retournés en cortège au local, 3, rue de la Latte, aux sons d'un pas-redoublé exécuté par « Les Amis-Réunis ».

M. l'abbé Taquet a vivement remercié les musiciens et en particulier leur distingué chef, M. Rodin. La Fanfare a répondu en exécutant la *Marseillaise* écoutée tête découverte.

### LE BANQUET

Trois cent cinquante sociétaires, joyeux, ayant mille histoires à se raconter et pas mal de bonnes plaisanteries à sortir, étaient réunis à midi dans la grande salle du Cercle. L'appétit était à l'avenant. Les visages respiraient la plus franche camaraderie.

A la table d'honneur nous avons remarqué MM. le chanoine Debrabant, doyen de Notre-Dame ; Leclercq, doyen de Saint-Christophe ; Christory, ancien directeur du Cercle ; M. le pro-doyen Gruson, MM. les abbés Lerouge, curé de Sainte-Anne ; Dethoor, prêtre habitué de Saint-Christophe et son frère, directeur du Patronage de Notre-Dame ; MM. les abbés Loiselet, Caron, Mille, Willam et Gaëtan Taquet ; MM. Emile Barrois, conseiller général ; Bernard-Flipo, ancien président du Tribunal de Commerce ; Engène Dervaux, ancien juge ; Joseph Legrand et Albert Trentesaux, juges ; Ghesquière, notaire honoraire, tous membres du Conseil paroissial.

M. Achille Vanhecke, président du Cercle, avait pris place à côté de M. le Doyen de Saint-Christophe.

#### Dépêches au Saint Père et à Mgr Delamaire

Au dessert, avant la série des toasts, M. A. Vanhecke propose à l'assemblée qui en manifeste son enthousiasme d'adresser à Mgr Merry del Val la dépêche suivante :

« Trois cent cinquante membres du Cercle catholique Notre-Dame, réunis sous la présidence des Doyens de la Ville pour le vingt-cinquième anniversaire de la fondation, prient Son Eminence de mettre aux pieds de Sa Sainteté leurs sentiments de filial dévouement et d'absolue fidélité. Ils implorent pour le Cercle et leurs familles la bénédiction apostolique.

VANHECKE,
rue de la Latte, 3 ».

Le même enthousiasme a souligné l'approbation de la dépêche suivante à Mgr Delamaire :

« Trois cent cinquante membres du Cercle catholique Notre-Dame, réunis sous la présidence des Doyens de la Ville pour vingt-cinquième anniversaire fondation prient Votre Grandeur d'agréer leurs sentiments de filial dévouement et d'absolue fidélité.

VANHECKE ».

#### LES TOASTS

*Toast de M. l'abbé Taquet.* — M. le Directeur du Cercle s'adresse d'abord à M. le chanoine Debrabant, « le père aimant, le conseiller sûr, le supérieur toujours bon ». Que Dieu garde le vénéré pasteur !

M. Taquet dit sa filiale affection pour M. le pro-doyen Gruson qu'il remercie de ses fréquentes visites au Cercle où il est le modèle des sociétaires. « Le Cercle est la maison des ouvriers et l'ancien curé de Fourmies s'y trouve chez lui ».

Il remercie M. le chanoine Leclercq de l'honneur qu'il fait au Cercle en assistant à sa fête jubilaire ; il rappelle que M. le chanoine Christory fut autrefois à la peine comme directeur de l'Œuvre qu'ont continué MM. les abbés Gobrecht et Sedant et que tout, dans la maison, témoigne encore de son inépuisable charité.

M. le Directeur parle ensuite de M. Groussau, « le chef sympathique et toujours vaillamment sur la brèche », qu'un deuil cruel pour son cœur de père retient loin des fêtes. Il donne lecture de la dépêche suivante qui vient de lui être remise et que l'assistance souligne de cris répétés de « Vive Groussau ! »

« Uni de cœur à tous ceux qui célèbrent jubilé du Cercle, j'envoie à nos amis tourquennois mon salut le plus sympathique.

« GROUSSAU ».

M. Taquet poursuit en adressant à M. Emile Barrois le tribut de son admiration. Il appelle de ses vœux le jour où « il sera porté en triomphe par ceux pour lesquels il s'est dévoué depuis de longues années ».

Il a ensuite un mot aimable pour MM. Lerouge, curé de Sainte-Anne ; pour M. l'abbé Loiselet, pour ses confrères, pour les membres du Conseil paroissial et pour les représentants de la *Croix* et du *Journal de Roubaix*.

Enfin il rend délicatement hommage au Président, aux jubilaires et aux membres du Cercle et il termine par ces mots : « Continuons de plus en plus à marcher le cœur contre le cœur, sous le regard de Notre Seigneur et de Notre-Dame pour Dieu, la Patrie et le peuple ».

Une chaude ovation est faite à M. Taquet.

*M. le chanoine Debrabant* prend ensuite la parole. Il est très heureux d'assister à une fête, véritable consolation de ses vieilles années. Le vénéré doyen parle en termes émus des difficultés qui ont menacé l'existence du Cercle, difficultés vaincues grâce à Dieu.

*M. le chanoine Christory* fait l'historique du Cercle et s'applaudit de voir qu'il a réuni patrons et ouvriers dans une même charité fraternelle.

*M. le chanoine Leclercq* a voulu montrer par sa présence à la fête que quand il s'agit d'œuvres les Doyens savent marcher la main dans la main. Il constate l'attachement de tous les sociétaires à leur aumônier et à leur président. « A en juger par aujourd'hui, poursuit-il, le Cercle Notre-Dame est le premier cercle de la Ville ».

*M. le pro-doyen Gruson* en appelle au témoignage de l'assistance pour constater qu'un vent de liberté souffle depuis qu'on a voulu enchaîner les curés. Autrefois il fallait veiller à ce qu'on disait dans les réunions de catholiques. Aujourd'hui on a le droit de parler : la séparation est faite ! Vous, Messieurs, je vous félicite de vous former au devoir social, de dire franchement ce que vous pensez et de défendre nos libertés à tous ».

*M. Emile Barrois* est entré dans le Cercle en ami et en catholique, nullement en homme politique. Comme ami il ne voit que de vieux visages connus de lui depuis longtemps ; comme catholique, il est heureux de constater l'union de tous les membres du Cercle dans la même soumission à l'Eglise.

*M. Achille Vanhecke* a un mot de remerciement pour tous les invités. Son discours tout plein d'humour est fréquemment applaudi.

*M. L. Huart*, l'un des Norac's célèbre par une chanson improvisée la louange de M. l'abbé Taquet, directeur du Cercle. Le refrain est repris en chœur, à pleine voix par les 350 convives :

Vive l'abbé Taquet,
Du Cercle Notre-Dame
On peut dire qu'il est l'âme.
Car sa splendeur et sa prospérité
C'est à vous que nous les devons
L'abbé Taquet.

Après cette chanson l'assistance interprète « le Vivat de Boissière » en l'honneur du vaillant directeur du Cercle, puis on se rend à la foire aux plaisirs.

Jusqu'à onze heures du soir, un public qu'on peut évaluer à plusieurs milliers de personnes n'a cessé de visiter les attractions.

Les illuminations ont été splendides.

**Jeunesse Catholique.** — La réunion d'été de tous les groupes de la Fédération aura lieu au quartier du Blanc-Seau, le dimanche 13 juin après-midi. M. A. Doal, président de l'Association catholique de la Jeunesse picarde, fera une conférence sur «l'Action sociale et les Jeunes catholiques».

Après le défilé des groupes, salut solennel de clôture.

**Paroisse Saint-Jean-Baptiste.** — La chorale de la paroisse a donné hier, dans la perfection, à la Grand'Messe, de dix heures, une audition de la messe du Saint-Esprit, harmonisée par Mazingue, sous la direction de son chef, M. Joseph Vanhoutte.

Les soli ont été chantés avec goût par M. Ludovic Laversyn ; M. Emile Vercambre, secrétaire de la chorale, a chanté avec âme l'O Salutaris de Lefébure.

Directeur, choristes et solistes ne méritent que des éloges.

**Les cambrioleurs à l'église Sainte-Anne.** — Dans la nuit de dimanche à lundi, vers deux heures du matin, deux voleurs opéraient à l'église Sainte-Anne. A l'aide de pinces-monseigneur ils avaient déjà pratiqué des pesées sur la serrure du grand portail et fortement endommagé la boiserie. Mais, trouvant trop de résistance de ce côté, ils firent ensuite sauter la plinthe et passant la pince par l'ouverture ils voulurent soulever la porte. A ce moment M. C. Hennebo, épicier, ayant entendu le bruit que faisaient les malfaiteurs, se leva. De sa fenêtre il donna un coup de sifflet et cria : au voleur. Les cambrioleurs s'enfuirent.

**Concert public.** — L'Harmonie « La Fraternelle » et l'orphéon « L'Echo de la Frontière» exécuteront le jeudi 3 juin, à 8 h. 1/2 du soir, sur le kiosque de la Grande-Place, les morceaux suivants :

L'harmonie « La Fraternelle. — Le Petit Jeannot, allegro, Albert Duhamel. — Lugdunum, ouverture, G. Allier.

L'orphéon l' « Echo de la Frontière. — France ! France !, Charles Bosselet. — Les Moissonneurs de la Brie, Laurent de Rillé.

L'harmonie « La Fraternelle ». — Faust, fantaisie, Verdi. — Les Zwanzinette, Louis Fremaux.

**Population étrangère.** — Pendant la semaine écoulée 19 étrangers (8 hommes, 6 femmes et 5 enfants) se sont fixés à Tourcoing. Par contre 24 étrangers (9 hommes, 8 femmes et 7 enfants) ont quitté notre ville.

**On demande** des apprenties ouvrières chez Delmotte-D'halluin, 8, place Saint-Jacques.

**Un vol de deux balles de laine. — Une arrestation.** — Dans le courant de la semaine dernière, deux balles de laine furent dérobées à la gare des Francs. Le chef de gare, M. Thuilliez, prévint la police, et une enquête fut ouverte par M. Broux, commissaire.

Les deux balles volées furent découvertes dans un hangar de la rue de Rotterdam. Les agents s'embusquèrent dans le voisinage et attendirent. Samedi, trois individus arrivèrent pour enlever la laine volée. Les agents réussirent à capturer l'un des trois hommes, Emile Henno, 28 ans, domestique, en logement dans un estaminet de la rue de la Blanche-Porte.

Henno prétend ne pas connaître les deux individus qui l'accompagnaient. Il déclara avoir été prié par eux de leur donner un coup de main, mais ne pas savoir qu'il s'agissait d'aider à un vol.

Les deux balles de laine ont été ramenées à la gare des Francs. Henno a été conduit à Lille.

### ETAT-CIVIL DE TOURCOING

Du 30 mai

Naissances. — René Danneels, rue Larochefoucauld, 13. — Louis Bourgois, rue de Berchem, 40. — Cattelain Léon, rue de Bondues, 34.

Décès. — Jean-Baptiste Lecomte, 29 jours, rue de Toul.

Du 31 mai

Naissances. — Denise Haquette, rue de Tunis, 26. — Camille Bignos, rue Lavoisier, 28. — Marie Masurel, rue du Vélodrome, 130. — Louis Cazier, r. de Belfort, 5.— Renaud Lesaffre, rue Marceau, 3. — Jeanne Contamin, rue de Bailleul, maisons Gadenne.

Décès. — Jules Delvoye, rue Jourdan, 3. — Raymond Gadenne, rue de la Blanche-Porte, 15. — Jérôme Cau, rue Nationale, 122.

Après que les dents ont été nettoyées avec l'eau dentifrice Odol, toute la bouche semble rajeunie, comme le corps après un bain.

## RONCQ

**La ducasse.** — Dimnache s'est ouvert la première ducasse. Grâce au temps superbe elle a obtenu grand succès. Nombreux ont été les étrangers qui sont venus à Roncq. La journée du lundi n'a pas été moins brillante.

COFFRES-FORTS GRUSON
CONTRE LE FEU ET LE VOL
21, rue Royale, 21, LILLE

## BONDUES

**La fête de la Mutuelle Saint-Vaast.** — La société de secours mutuels Saint-Vaast, célébrait lundi sa fête annuelle. Un obit solennel a été célébré à onze heures du matin à l'intention des membres honoraires et participants décédés. M. l'abbé Loridan, curé, officiait. Parmi la nombreuse assistance se trouvaient MM. René d'Hespel, maire ; J.-B. Deheule, adjoint, plusieurs conseillers municipaux.

A la suite de la cérémonie eut lieu à la mairie l'assemblée générale des mutualistes ; il fut donné connaissance de la situation financière. L'avoir au 1er janvier 1908 était de 4.713 fr. 06. L'année 1908 a donné comme recettes : membres honoraires, 354 fr. 80 ; membres parcipitants, 3.157 fr. 50 ; encaissements divers 984 fr. 48, soit un total de 4.496 fr. 78. Les dépenses se répartissent comme suit : Honoraires du médecin 414 fr. 75 ; frais pharmaceutiques, 474 fr. ; secours en argent aux malades 2.400 fr. 75 ; frais funéraires, 87 fr. 05; paiements divers, 238 fr. 25, dépenses totales, 3.614 fr. 80. Reste en caisse au 1er janvier 1909, 5.595 fr. 04.

L'assemblée à l'unanimité approuve la situation financière. La séance est ensuite levée.

ÉCLAIRAGE-CHAUFFAGE AU GAZ
MATRAU FRÈRES
Rue de Béthune, 65 LILLE

## MOUVAUX

## NOCES D'OR

### des époux Deconinck - Decostère

C'est hier, lundi de la Pentecôte, qu'ont eu lieu les fêtes jubilaires, organisées à l'occasion des 50 ans de mariage des époux Deconinck-Decostère.

Unis à Courtrai le 19 mars 1859, les époux Deconinck sont venus habiter Roubaix en 1861, puis Wasquehal et ensuite Mouvaux où ils résident depuis 18 ans. Aussitôt que fût établie à Mouvaux l'œuvre si belle et si populaire des Vieux-Ménages, ces braves ouvriers obtinrent une maison où ils peuvent goûter dans le calme parfait les joies de la plus douce vieillesse. Aussi dès hier matin le quartier des Vieux-Ménages avait un air de fête ; l'aspect de ces jolies maisons mises à la disposition des vieillards, qui désirent vivre unis toute leur existence, était ravissant ; toutes les maisons étaient pavoisées et reliées les unes aux autres par des guirlandes faites avec le meilleur goût.

Les habitants des rues, où devait se dérouler le cortège, avaient répondu au vibrant appel des membres du comité établi pour organiser ces fêtes jubilaires. La plupart des maisons étaient pavoisées, presque partout flottait le drapeau aux couleurs nationales ; mais c'est surtout la rue Kléber qui offrait le plus magnifique coup d'œil ; une fausse-porte avait été dressée près de l'entrée des Vieux-Ménages et l'on y lisait ces paroles : « Honneur aux jubilaires ! »

A l'occasion de ces fêtes, le comité d'organisation avait établi différents jeux qui ont commencé dès le matin.

Un concours de pinsons, organisé chez M. E. Piéters, a réuni 33 concurrents ; voici les résultats de ce concours :

1er prix, Pierre Roussel, 716, 5 fr ; 2e, Renart, 364, 4 fr. ; 3e. Beuscart A., 321, 3 fr. 50 ; 4e, Finez G., 269, 3 fr. ; 5e, Meersian, 244, 2 fr. 50 ; 6e, Dutry Louis, 163, 2 fr. ; 7e, Lemoult, Emile, 166, 1 fr. 75 ; 8e, Samaeys Liévin, 130, 1 fr. 50 ; 9e, Lefebvre Louis, 49, 1 fr. 25 ; 10e, Louis Pipe, 28, 1 fr. ; 11e, Thorez, 12, 1 fr.

Bas nombre : Guétière, 70, 2 fr.

Vers 9 heures 1/2 le concours se terminait ; cela permettait aux nombreux spectateurs de pouvoir se rendre à la cérémonie religieuse.

### LE CORTÈGE

A 10 heures, le cortège s'ébranle ; en tête marchaient une trentaine de cyclistes de la Pédale Mouvalloise, suivis d'un groupe de cavaliers. Venaient ensuite les membres de la musique municipale, exécutant des marches joyeuses sur le parcours. Après la musique suivaient 4 voitures dans lesquelles se trouvaient les vieillards qui habitent les Petits-Ménages; les jubilaires, tout rayonnants, avaient pris place dans un landau de gala conduit par deux chevaux de luxe. Le cortège se terminait par un groupe composé des membres du comité des fêtes jubilaires, de l'administration des Vieux-Ménages, et des membres du conseil municipal.

### LA CÉRÉMONIE RELIGIEU